

Bloc de compétences 1 : Exercer son activité en appliquant la réglementation relative à l'environnement de la sécurité privée : 105 heures		
Activité 1 : Application des textes relatifs à la sécurité globale et à la sécurité privée dans le cadre de ses missions		
C1. Vérifier la mise en œuvre de l'ensemble de la législation et de la réglementation relatives aux activités privées de sécurité, dans le cadre de l'activité de la structure		
Séquence : Module juridique : 44h00		
Objectifs pédagogiques généraux	Objectifs pédagogiques spécifiques	Durée minimale
Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires Maîtriser : – l'explication initiale du livre VI (contexte, logique) ; – l'architecture d'ensemble ; – les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) ; – le principe d'exercice exclusif ; – le principe de neutralité ; – la détention et usage des armes ; – le port des uniformes et insignes ; – les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets) ; – les spécificités des services internes ; le régime de la carte professionnelle DRACAR, les téléservices et téléc@rtepro.	12h00
	Maîtriser les concepts de légitime défense, de faits justificatifs comme l'état de nécessité, d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir : – les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police ; – la non-assistance à personne en danger ; – l'omission d'empêcher un crime ou un délit ; – l'usurpation de fonctions ; – l'atteinte aux systèmes de traitement automatisé ; – l'appropriation frauduleuse ; – le fonctionnement des juridictions pénales.	12h00
	Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques Connaître la législation relative : – au respect de la vie privée ; – au respect du droit de propriété ; – aux juridictions civiles ; – à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).	4h00
	Maîtriser les aspects législatifs et juridiques intéressant la sécurité privée (par ex. : principe d'exclusivité) Rapport de la sécurité privée et : – de la réglementation des services à la personne ; – de la réglementation des installations classées et des habilitations nécessaires à leur accès.	4h00

**Programme de formation du Titre à Finalité Professionnelle
Directeur d'entreprises de sécurité privée
de la CPNEFP « Prévention-Sécurité »**

	Respecter la déontologie professionnelle Respecter : – le secret professionnel ; – les principes déontologiques ; – avertir sur les marchandages et les sanctions spécifiques qui y sont associées.	4h00
	Maîtriser l'environnement institutionnel Connaître le rôle : – du ministère de l'intérieur ; – du délégué ministériel aux partenariats, aux stratégies et aux innovations de sécurité ; – du préfet ; – du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS).	4h00
	Maîtriser la réglementation relative à l'acquisition, la détention, l'importation, le transport et la conservation des armes Connaître : - les différentes catégories d'armes et autorisations administratives nécessaires pour mettre à disposition des agents privés de sécurité les armes mentionnées à l'article R. 613-3 du code de la sécurité intérieure - les conditions et modalités d'acquisition, de détention, d'importation, de transports et de conservation des armes autorisées (notamment nombre d'armes et de munitions autorisées, conditions de traçabilité des armes).	4h00
C2. Identifier le positionnement et l'organisation de la sécurité privée et les différents segments qui la composent, par rapport aux différents acteurs intervenant dans le domaine de la sécurité, dans le contexte national et international		
Séquence 2 : Connaissances stratégiques : 40h00		
Connaissances stratégiques	Connaître le positionnement de la sécurité privée dans l'architecture globale de sécurité Rôle des forces de sécurité publique d'Etat Maîtriser : – le schéma de la chaîne pénale complète (justice/ pénitentiaire) ; – les grandes missions (sécurité générale, investigation, maintien de l'ordre, renseignement) ; – les autres domaines de la sécurité : défense, douanes ; – l'organisation des forces de sécurité publique (police et gendarmerie nationales) ; – les compétences territoriales en matière de sécurité ; – personnels (statuts, corps et grades).	8h00
	Connaître le rôle de la police municipale Savoir quelles sont : – les compétences de la police municipale ; – les relations entre les collectivités territoriales, la police municipale et la sécurité privée.	4h00
	Connaissance des phénomènes criminels Maîtriser : – les divers outils statistiques ; – l'évolution de la délinquance ; – les incivilités.	4h00
	Organisation du secteur de la sécurité privée	4h00

**Programme de formation du Titre à Finalité Professionnelle
Directeur d'entreprises de sécurité privée
de la CPNEFP « Prévention-Sécurité »**

	Connaître : – l'histoire de la sécurité privée ; – quels sont les personnels concourant à la sécurité privée (effectifs, évolution) ; – la place des entreprises de sécurité privée (nombre, répartition, caractéristiques) ; – les clients de la sécurité privée (caractéristiques, évolution). Spécificités par branche Maîtriser la répartition entre : – surveillance humaine (gardiennage et entreprises exerçant avec l'usage de chiens) ; – sûreté aéroportuaire ; – protection physique des personnes ; – télésurveillance ; – transport de fonds ; – agence de recherches privées (uniquement à titre d'information). Informations relatives aux métiers de la sécurité incendie Connaître : – la réglementation sécurité incendie relative aux immeubles de grande hauteur (IGH) et établissements recevant du public (ERP) ; – les qualifications de sécurité incendie et secours à personnes (SSIAP1,2 et 3). Formation universitaire et professionnelle en matière de sécurité Distinguer : – la formation scolaire et universitaire ; – la formation professionnelle (certificat de qualification professionnelle, titres) ; – les centres de formation, formation professionnelle continue. Evolution et prospective de la sécurité privée Identifier : – les charges indues ; – les nouveaux secteurs à envisager ; – les évolutions de la sécurité des entreprises, demande sociale de sécurité. Environnement européen et international Connaître : – la sécurité privée dans les autres pays européens ; – la directive services ; – la directive en matière de transport de fonds transfrontaliers ; – l'environnement international.	4h00 4h00 4h00 4h00 4h00
--	---	--

Activité 2 : Mise en œuvre opérationnelle des missions de sécurité privée dans le respect de la réglementation relative aux activités de sécurité privée

C3. Vérifier la mise à disposition et l'opérationnalité des équipements liés aux diverses missions de sécurité privée (surveillance, gardiennage, vidéosurveillance, sécurité incendie) auprès des équipes opérationnelles de sa structure afin de garantir leur sécurité
C4. Maîtriser l'ensemble des consignes et procédures d'exploitation relatives aux missions de sécurité privée, y compris dans le cadre de l'accueil de personnes en situation de handicap, afin de piloter leur application opérationnelle par l'ensemble des acteurs de la structure

Séquence 3 : Connaissance pratiques en matière de sécurité privée : 21h00

Equipements et techniques en matière de sécurité privée	Connaître les consignes et procédures d'exploitation et les mains courantes Gérer : – l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; – le corpus juridique associé ; – les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2h00
	Connaître les équipements de communication interne fixes, mobiles et embarqués Gérer : – l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; – le corpus juridique associé ; – les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2h00
	Equipements de protection individuelle Gérer : – l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; – le corpus juridique associé ; – les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2h00
	Rondes de surveillance et systèmes de contrôle de rondes Gérer : – l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; – le corpus juridique associé ; – les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2h00
	Equipements de protection mécanique (périphérique et périmétrique) Gérer : – l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; – le corpus juridique associé ; – les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2h00
	Equipements de protection électronique (périphérique, périmétrique et volumétrique) et systèmes d'alarmes. Gérer : – l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; – le corpus juridique associé ; – les évolutions technologiques attendues ou potentielles. Systèmes de contrôle d'accès – l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; – le corpus juridique associé ;	2h00

**Programme de formation du Titre à Finalité Professionnelle
Directeur d'entreprises de sécurité privée
de la CPNEFP « Prévention-Sécurité »**

	– les évolutions technologiques attendues ou potentielles. Systèmes de vidéosurveillance et de télésurveillance et l'intervention sur alarme Gérer : – l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; – le corpus juridique associé ; – les évolutions technologiques attendues ou potentielles. Equipements de sécurité incendie Gérer : – l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; – le corpus juridique associé ; – les évolutions technologiques attendues ou potentielles. Evacuations Gérer : – l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; – le corpus juridique associé ; – les évolutions technologiques attendues ou potentielles Evaluation finale Bloc 1 Questionnaire à choix unique	2h00 2h00 2h00 2h00 1h00
--	--	--

Bloc de compétences 2. Piloter la performance de la structure sur les plans organisationnel, budgétaire et financier : 48 heures		
Activité 3 : Conduite d'un projet de création ou de reprise d'une structure de sécurité privée : 18 heures		
C5 Réaliser une étude de marché, à partir de l'analyse de l'environnement concurrentiel et en utilisant des outils d'aide à la décision (méthode SWOT) afin de déterminer les facteurs de réussite d'un projet de création d'une structure		
C6 Etablir le diagnostic fonctionnel de la structure, en analysant son organisation, ses ressources et son portefeuille d'activités, afin de définir ses capacités actuelles et potentielles dans le cadre de la reprise de la structure		
Objectifs pédagogiques généraux	Objectifs pédagogiques spécifiques	Durée minimale
Management de l'entreprise et des moyens	Connaître les modalités de création d'entreprise. - Maîtriser les processus de création d'une entreprise en général et d'une entreprise de sécurité en particulier.	6h00
	Connaître les modalités de reprise et rachat d'entreprise Savoir : –le droit applicable en la matière ; –les obligations en matière de succession ; –les obligations pour le repreneur ; – les spécificités liées au domaine de la sécurité privée.	6h00
	Connaître les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien le projet Maîtriser : –la connaissance du marché ; –l'étude concurrentielle ; – le business plan initial et les stratégies de développement	6h00

**Programme de formation du Titre à Finalité Professionnelle
Directeur d'entreprises de sécurité privée
de la CPNEFP « Prévention-Sécurité »**

Activité 4 Pilotage d'une structure de sécurité privée 30 heures		
C7. Piloter le développement de la structure, à partir du diagnostic fonctionnel de la structure et de l'analyse de l'environnement, afin d'assurer sa pérennité financière C8. Déterminer les critères de mesure de la performance financière, à partir des objectifs déterminés sur le plan économique, afin de disposer d'indicateurs pertinents		
Objectifs pédagogiques généraux	Objectifs pédagogiques spécifiques	Durée minimale
Management de l'entreprise et des moyens	Analyser les risques Etre capable : – d'analyser des risques locaux de l'entreprise (bail, domiciliation, risques afférents, avec chiens, véhicules) ; – d'analyser le risque image/ réputation (l'image de la sécurité privée en France.	6 h00
	Examiner les approches juridiques Maîtriser : – les formes juridiques des sociétés et conséquences afférentes ; – les statuts fiscal et social des dirigeants ; – les normes et certifications existantes.	6h00
	Examiner les approches financières Gérer : – la comptabilité d'entreprise ; – comprendre les termes et mécanismes financiers.	6h00
	Etudier le seuil de rentabilité Maîtriser les concepts : – de fonds propres ; – de moyens nécessaires pour démarrer l'activité.	6h00
	Connaître les aides et prévoyance Gérer et anticiper les moyens : – d'aides ; – de financement ; – de négociation de prêt ; – d'assurance.	6h00
BC3. Elaborer la stratégie commerciale et le développement de l'offre de services dans le respect des conditions de santé et de sécurité au travail 52 heures		
Activité 5 Développement de la stratégie commerciale : 36 heures		
C9. Elaborer une stratégie commerciale, en tenant compte de l'environnement, de la concurrence, des besoins de la clientèle et en utilisant les moyens adaptés dans l'objectif de développer le chiffre d'affaires de la structure C10. Développer une stratégie marketing en structurant l'offre de services et en intégrant les outils digitaux afin d'étendre la notoriété de la structure C11. Piloter l'étude des appels d'offres publics ou privés, en analysant leurs contenus, en tenant compte de la capacité de la structure à réaliser les prestations demandées (missions, ressources humaines, technologies), en veillant à l'équilibre financier de la structure de façon à répondre de façon appropriée		
Objectifs pédagogiques généraux	Objectifs pédagogiques spécifiques	Durée minimale
Management de l'entreprise et des moyens	Etudier la stratégie commerciale et marketing - Connaître : - le type de publicité autorisée ; - les moyens de recherche de clients (droit en la matière) ; - l'évolution du secteur de la sécurité privée selon la conjoncture économique	6h00

**Programme de formation du Titre à Finalité Professionnelle
Directeur d'entreprises de sécurité privée
de la CPNEFP « Prévention-Sécurité »**

Capacité à répondre à un appel d'offre	Connaissance des donneurs d'ordre publics : droit des contrats administratifs Etat, ministère : – collectivités territoriales ; – marchés spécifiques et risques associés.	5h00
	Connaissance des donneurs d'ordre privé-droit des contrats privés Connaître : – les variétés des entreprises et clients privés ; – les services internes de sécurité privée et services incendie ; – les marchés spécifiques et risques associés.	5h00
	Trouver un appel d'offres Mener des actions de : – veille ; – dématérialisation des appels d'offres.	5h00
	Analyser (d'un point de vue théorique) un appel d'offres Maîtriser : – la décomposition d'un prix horaire ; – la décomposition du prix d'une prestation/ marges.	5h00
	Réceptionner et répondre (d'un point de vue pratique) à un appel d'offres – Analyser les besoins ; – Savoir dire non au client ; – Conseiller le client ; – Présenter et défendre son offre.	5h00
	Gestion de projet Par une étude de cas et mise en situation	5h00
Activité 6 : Suivi de l'offre de services : 16 heures		
C12. Piloter la réalisation de la prestation et ou du service, en analysant les indicateurs qualité mis en place, les outils de suivi, en évaluant les dysfonctionnements et en proposant des améliorations préventives ou correctives, afin de satisfaire aux exigences de résultat du client		
C13. Concevoir un plan d'action de progrès, à partir de l'analyse des risques, des dysfonctionnements constatés, des réclamations du client, pour proposer des prestations supplémentaires et contribuer à l'amélioration de l'offre de service		
Capacité à répondre à un appel d'offres	Savoir gérer la relation clientèle Maîtriser : – le suivi du contrat ; – le processus de sous-traitance ; – les droits du client et donneur d'ordre ; – les avenants au contrat.	5h00
	Maîtriser la communication d'entreprise Gérer la communication interne et externe et la communication de crise. Gérer la rupture de contrat Gérer :	6h00

**Programme de formation du Titre à Finalité Professionnelle
Directeur d'entreprises de sécurité privée
de la CPNEFP « Prévention-Sécurité »**

	– les cas de rupture ; – les conséquences de la rupture, et notamment ses aspects juridiques.	5h00
--	--	------

BC4. Manager les ressources humaines d'une structure de sécurité dans le respect des conditions de santé et de sécurité au travail : 40 heures

Activité 7 Gestion opérationnelle des équipes : 20 heures

C14. Piloter la réalisation des prestations en formalisant l'ensemble des procédures à respecter, notamment dans l'accueil des personnes en situation de handicap, en mettant en place des actions de formation ou d'information, afin de prévenir les dysfonctionnements et les risques relatifs à la sécurité des biens et des personnes

C15. Concevoir un système cohérent de communication et d'information, descendante et remontante, en impliquant les cadres de proximité et en les accompagnant dans la mise en place d'outils digitaux afin d'assurer leur utilisation par les équipes concernées

Objectifs pédagogiques généraux	Objectifs pédagogiques spécifiques	Durée minimale
Module juridique Droit du travail	Connaitre la réglementation applicable aux conditions de travail - Connaitre la réglementation des conditions de travail - Connaitre les règles de représentation du personnel - Connaitre la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité. - Connaitre les acteurs institutionnels. Connaitre les rapports collectifs du travail - Connaitre la réglementation applicable aux rapports collectifs du travail et la responsabilité du chef d'entreprise.	4h00 4h00 4h00 4h00 4h00

Activité 8 Gestion des ressources humaines : 20 heures

C16. A partir des besoins humains identifiés, piloter le processus de recrutement et d'intégration de futurs collaborateurs y compris en situation de handicap, en adaptant le cas échéant le poste de travail, afin de mettre en œuvre les prestations demandées par le client

C17. Elaborer le plan de développement des compétences de la structure, en tenant compte des évolutions sociétales, technologiques et stratégiques et des entretiens professionnels pour permettre le maintien dans l'emploi et la montée en compétences des collaborateurs y compris en situation de handicap

Objectifs pédagogiques généraux	Objectifs pédagogiques spécifiques	Durée minimale
Module juridique Droit du travail	Maîtriser les connaissances relatives au contrat de travail - Connaitre les règles d'embauchage et de rupture du contrat de travail. - Connaitre les conditions de conclusion du contrat de travail. Connaitre la réglementation pénale en droit du travail - Connaitre les infractions en matière du droit du travail. Analyser des cas - Rupture de contrat et accident du travail	8h00 4h00 4h00 4h00

**Programme de formation du Titre à Finalité Professionnelle
Directeur d'entreprises de sécurité privée
de la CPNEFP « Prévention-Sécurité »**

Emetteur	Date de mise à jour	Version	Destinataire
CPNEFP	15/09/2025	V1	Prestataires de formation